



Comment formuler ma lettre

Par Visiteur

En instance de divorce, mon mari décide de quitter le domicile conjugal avec mon accord il me demande une lettre
Comment formuler cette lettre

Merci de me répondre

Par Visiteur

Bonjour Madame,

Il n'y a pas de formalisme particulier.

vous mari souhaitez cette lettre afin de ne pas être en tort car tant que le divorce n'est pas prononcé en principe il ne peut quitter le domicile conjugal.

Vous devez de ce fait préciser dans la lettre:

- la date à laquelle votre mari quitte le domicile
- les raisons de ce départ
- votre accord express
- éventuellement la nouvelle adresse de votre mari
- signature des deux époux

Je reste à votre entière disposition.

Cordialement